

5

Les Vœux
du Maire

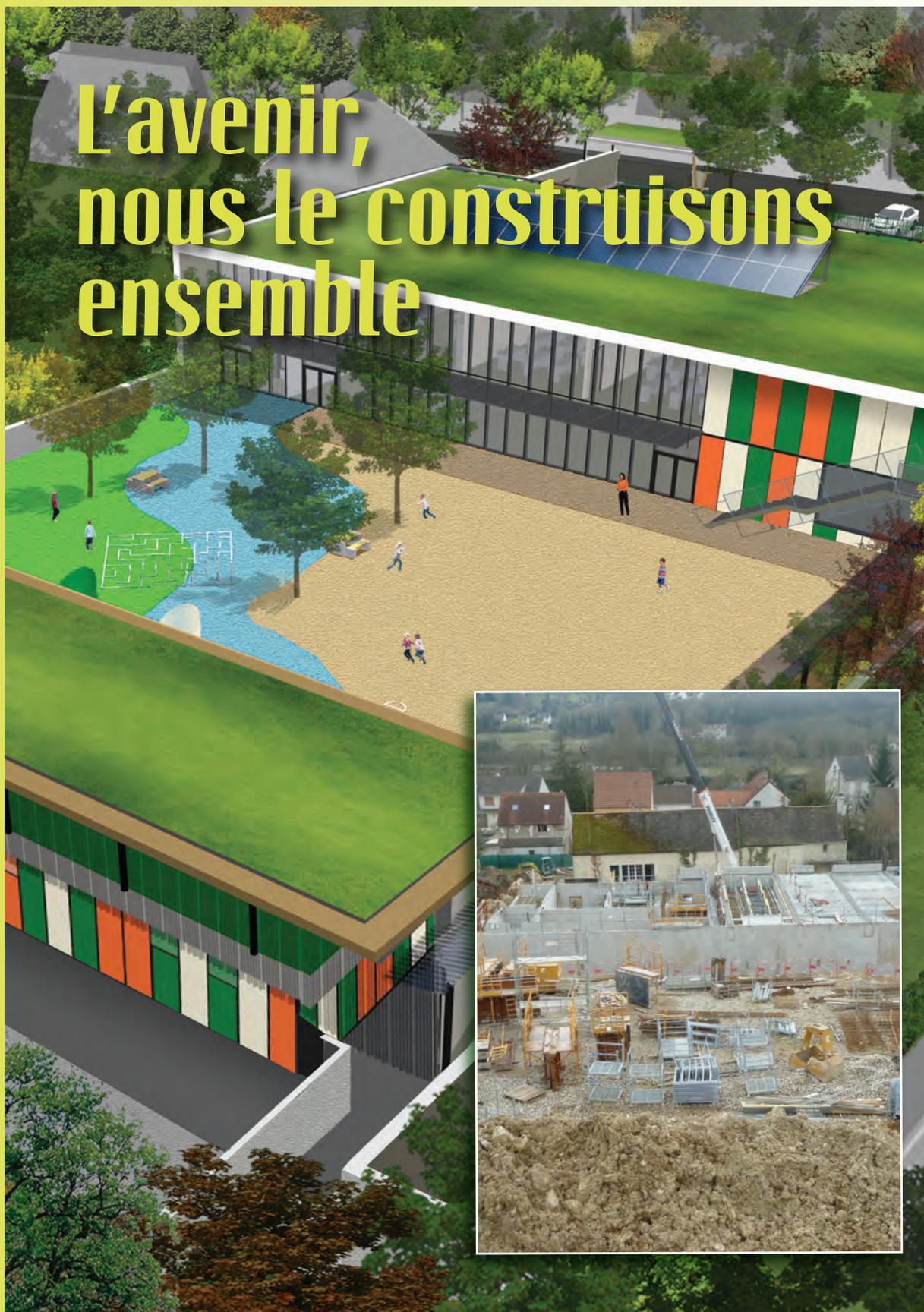
8

Des nouvelles
de Marne-et-
Gondaire

13

Travaux de
l'ensemble
scolaire

L'avenir, nous le construisons ensemble



SOMMAIRE



16



19

Calendrier 1^{er} semestre-2013

- Samedi 6 avril 2013**----- Carnaval
- Dimanche 7 avril 2013** -- Théâtre : «30 km à pied » par la
Troupe des Professionnels de
Santé de Chelles
- Samedi 11 mai 2013**----- 1^{ers} internationaux de Savate Boxe
Française
- Samedi 18 mai 2013**----- Spectacle d'improvisation des
Z'Improbables
- Dimanche 26 mai 2013** - Fête à Dampmart : brocante,
animations
- Vendredi 31 mai 2013**---- Printemps de Paroles
- Samedi 22 juin 2013** ----- Spectacle du Multi-Club
- Dimanche 30 juin 2013**- Marathon de Marne et Gondoire

L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales
Dépôt légal : n°97 ARC 013

Directeur de la Publication :
Georges CARRÉ

Rédaction et photos :
Commission Communication
& Information de la Mairie Dampmart
©Patrick BONNAT



La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.



Conception - impression :
AZAPRIM : 01 60 07 79 45
tirage : 1 400 ex

Vie communale

Calendrier des manifestations	2
11 Novembre 2012	4
Vœux 2013	5
Dampmartois à l'honneur	7

Marne et Gondoire

Des nouvelles de Marne-et-Gondoire	8
------------------------------------	---

Urbanisme & Travaux

Travaux du nouvel ensemble scolaire	13
Ouverture du parking Blanchet	14
De la neige	14
Cimetière	14

Vie scolaire

Modalités d'inscription au restaurant scolaire	15
Pré inscriptions scolaires	15
Visite du Père Noël aux écoles	15
Accueil de loisirs	16
La Halte garderie	16

Vie Locale

Acte de vandalisme au Gymnase	17
Carnaval 2013	18
A la rencontre des anciens	18
30 Km à pied	18

Le coin des associations

Boxe Française à l'honneur	19
Les Z'improbables	20
Le Petit Dampmartois	20
Dam'Arts	21
Anima' scrap	21
AMF TELETHON	22

Informations et communications

Bibliothèque sonore	22
Améthyste 4-5	22
Etat civil	23
Maison des ados	23
Informations diverses	24



Editorial du Conseil Municipal

Dampmart a été touché en plein cœur par un drame familial qui nous a tous affectés. En de telles circonstances, les mots manquent forcément, on ne peut expliquer l'inexplicable.

La marche blanche organisée le samedi 23 février a permis à près de 1.500 personnes, des jeunes à l'origine de la marche, des Dampmartois, des habitants des communes proches de se recueillir. Cet élan solidaire était essentiel pour nous permettre collectivement de traverser cette épreuve. Nous tenons à saluer tous ces jeunes pour leur initiative spontanée et leur présence.

Cette marche émouvante a permis de garder dans nos cœurs le souvenir vivant de Valentin, Laurent et Gnilane.

Les jours que nous avons vécus ont été difficiles et nous tenons également à saluer dans de telles circonstances :

- Les institutrices et les animateurs de l'accueil périscolaire : accueillir les enfants le vendredi a été une épreuve nécessitant de puiser au plus profond de soi l'énergie pour tenir.*
- Les services de secours*
- Monsieur le sous-préfet, les services de la Préfecture, Mme le commissaire de Lagny-sur-Marne et les forces de l'ordre.*
- L'ensemble du personnel communal.*

Même si le temps fera son œuvre pour nous permettre d'aller de l'avant, Dampmart gardera la cicatrice de cette tragédie, telle une profonde blessure que rien ne parvient à faire disparaître totalement.

Le conseil Municipal



Cérémonie commémorative du 11 novembre

Monsieur le Maire Georges Carré a salué la présence des enfants, des représentants des Anciens Combattants et leur porte drapeau, du public. Il lit son discours dont voici quelques extraits.



« Le premier conflit mondial fut une déflagration qui ébranla jusqu'à ses fondations le continent européen. Chaque village eut ses morts, ses veuves et ses orphelins. Cet épisode tragique et héroïque de notre histoire a profondément marqué l'inconscient collectif.

Si, en France, il ne reste plus de survivants du front, leur histoire s'est trans-

mise au fil des ans.

Tous ceux qui vécurent cette période et revinrent des combats, à jamais changés, à jamais marqués, pour certains à jamais brisés, exprimèrent le souhait de raconter et de témoigner.

[...]

La guerre 14-18 a laissé un lourd bilan : 8 millions et demi d'hommes sont

morts, plus de 21 millions ont été blessés et mutilés et c'est avec raison que toutes les communes honorent leur sacrifice ce 11 novembre.

Aujourd'hui, à 2 ans du centenaire du début de la première guerre mondiale, il ne s'agit plus de commémorer la gloire, le courage et l'héroïsme, mais de se souvenir de la souffrance des nôtres, du malheur aveugle de ces années qui frappa le monde.

La guerre dont nous n'avons que la mémoire, une mémoire dont on doit en ce jour du 11 novembre, partout en France, raviver le souvenir. Le souvenir des héros, des victimes, nos malheureux parents du 20^{ème} siècle, martyrs de leur époque, dont le destin terrible a peut-être contribué, seul point positif de tant d'horreurs, à créer les conditions de la paix du présent.

[...]

Nous sommes les héritiers de cette volonté de paix, depuis un demi-siècle, au lendemain d'une autre épreuve terrible, la deuxième guerre mondiale marquée par l'insoutenable Shoah, nous avons bâti, patiemment, les conditions d'une paix durable, d'une fraternité retrouvée entre les peuples.

Nous sommes réunis en ce jour, pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour préserver la nôtre et, parmi eux se trouve des Dampmartois.

*Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart*



Les Vœux du Maire

La cérémonie des vœux a permis de faire la synthèse de l'année écoulée et de remercier l'ensemble des acteurs de la vie communale : les adjoints et délégués, les élus, le personnel communal ainsi que les bénévoles.

Les objectifs ont été de maîtriser au mieux les coûts.

Les élus nationaux ont été interpellés sur un sujet d'inquiétude pour 2013, partagé par beaucoup de communes : les nouveaux engagements à charge des communes, nés de la réforme des rythmes scolaires. Les inquiétudes portent sur les nouvelles contraintes et leurs conséquences en matière d'organisation et de financement.

En 2012, la commune est passée de la réflexion à la réalisation des projets structurants pour la commune :

Les ateliers municipaux, le projet à été initié et suivi par Laurent DELPECH, ont été livrés en septembre dernier. Ils permettront l'optimisation en un lieu unique du matériel utilisé par le personnel technique communal mais aussi les associations.

Le projet scolaire, supervisé par Sylvain GUILLEBAUD, est l'investissement le plus important depuis des décennies. Enfin sorti de terre après dix ans d'acharnement, sa nécessité est rendue encore plus évidente après l'ouverture de deux classes lors de la dernière rentrée scolaire. Le plan de financement est entièrement bouclé en grande partie grâce à tous ceux qui ont contribué à la signature des contrats, partenariats, accords permettant de recevoir des subventions et des aides :

- La région tout d'abord, son Président et les élus régionaux du secteur : M. Rihan Cypel, qui est aujourd'hui notre député, M. Guillemet, notre voisin, Mme Brunel.
- Le département, son Président,



M. Eude, en charge du suivi du contrat Contact, Monsieur de Belenet, notre conseiller général, qui reste attentif à nos préoccupations.

- L'État, au travers de la dotation d'équipement, avec un dossier soutenu par M. le sous-préfet Mac Kain, et au travers des réserves parlementaires, dossiers soutenus par M. le sénateur Hyst, Mme la Ministre Nicole Bricq, alors sénatrice, Mme Chantal Brunel, députée lors de la législature précédente.
- Toutes les personnes qui ont travaillé dans l'ombre, ont œuvré pour structurer, soutenir et faire avancer notre dossier : nos partenaires financiers, le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne, le président Chartier et M. le préfet honoraire Michel Blangy, les élus du Conseil Municipal et le groupe de travail qui a œuvré sur la partie étude et le sur le financement.

Les logements aidés, initié par le groupe de travail piloté par Laurent DELPECH est suivi par Marne et Gondoire avec l'obligation de respecter la loi SRU (Loi de Solidarité et Renouvellement Urbain). Sur ce sujet, le Conseil Municipal a fait le choix d'accompagner ce changement.

Le calendrier des opérations est :

- rue de Carnetin : fin des travaux : avril/juin 2013,
- rue du Chemin de Fer où les travaux sont eux aussi déjà bien engagés,
- rue du Denfert Rochereau : début des travaux : à l'été 2013, permettant de faire les terrassements pendant les vacances scolaires,
- rue du Juliette Vadel : début des travaux printemps 2013.

Le planning de réalisation des travaux est là aussi respecté et conforme aux annonces faites pendant les réunions de voisins.

Les Vœux du Maire (suite)

La récente annonce du gouvernement va demander encore un effort supplémentaire aux communes comme Dampmart, puisque le taux de logements sociaux est passé de 20 à 25%.

Les adjoints et délégués des divers domaines de compétences ont été chaleureusement remerciés pour leur action :

Monique GROS pour le scolaire est l'interlocutrice privilégiée de l'éducation nationale et des parents d'élèves. Elle est le lien entre les écoles et les différents services municipaux.

A la vie locale Monique GROS et Didier LOISEAU dont l'engagement permet :

- D'organiser les évènements communaux,
- De participer aux manifestations intercommunales,
- D'organiser le Forum des Associations et je profite pour remercier tous les Présidents et bénévoles pour le formidable travail qu'ils réalisent tous,

Cette compétence est indispensable pour créer le lien dans le tissu associatif.

Marie France GROS aux affaires générales, poste transverse au sein du conseil qui consiste, notamment :

- au relevage des tombes
- au suivi et à la gestion du personnel
- au montage des dossiers d'appel d'offre

Françoise DARRAS est en charge du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), compétence dont on fait le moins de publicité, car elle doit rester discrète et efficace.

Laurence HALLAIS à la communication, compétence charnière entre toutes les commissions, qui fait vivre l'information en sachant mettre en page :

- Les Echos de Dampmart
- Les courriers de Dampmart
- Les cartes de vœux
- Les diverses invitations aux cérémonies
- Les affiches communales sur les animations municipales



Le plan de stationnement se poursuit et devrait être définitivement arrêté en 2013. **Jean Michel DUPONT travaille sur le problème de la sécurité** dans des conditions difficiles.

La politique de développement durable se poursuit grâce au travail de Pierre CHOFFARDET qui, par l'intermédiaire de la collaboration avec le lycée Voillaume d'Aulnay sous Bois, a permis de substantielles économies par rapport à 2008:

- 43 % en matière de consommation de gaz,
- 22 % en matière de consommation d'électricité.

Les investissements réalisés seront rentables dès le début de la prochaine mandature.

L'expertise de notre délégué au développement durable a été sollicitée par Pomponne afin de réduire la consom-

mation d'énergies d'un établissement scolaire. Nous sommes heureux de cette entraide. Enfin, en 2012, Dampmart a obtenu de la part de l'AMI (Association des Maires d'Ile de France, grâce à Pierre CHOFFARDET, le 1^{er} prix Développement durable sur l'innovation énergétique des bâtiments existants.

Au plan de **l'aménagement du territoire**, à noter que Dampmart a depuis septembre un nouvel adjoint en la personne de **Jacques POTTIER** chargé de travailler sur le PLU au niveau de la commune, déclinaison du SCOT (schéma de cohérence territoriale) au niveau de la CAMG.

Le **PPEANP** (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels et Périurbains) a été approuvé.

Le **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** doit être approuvé en 2013 et permettra, quel que soit l'avenir du droit du sol des communes de figer dans le marbre les besoins et les choix de Dampmart en matière d'urbanisme.

CAMG

Les projets réalisés en partenariat avec la CAMG et suivis par nos délégués communautaires sont de plus en plus nombreux et Dampmart se félicite de la bonne entente entre les membres ainsi que de la volonté de défendre les petites communes.

L'assainissement se poursuit. La prochaine étape étant la réfection de la rue de Lagny au 3^{ème} trimestre 2013 avec l'espoir de procéder concomitamment à la réfection de la voirie.

Le projet de la ZAC des cordonniers, dont Marne et Gondoire a repris la compétence, a connu quelques retards du fait du non respect de ses engagements par l'aménageur. Néanmoins, les propriétaires désireux de vendre pourront le faire. L'aménagement des bords de Marne est à l'étude avec comme objectif une réalisation lors de la prochaine mandature.

La CAMG a voté le 17 décembre dernier la prise de compétence en matière numérique pour laquelle Dampmart est une commune sinistrée. 300 à 400 000 euros devraient donc être pris en charge par la communauté d'agglomération.

Enfin les vœux ont été l'occasion de mettre l'accent sur les problèmes rencontrés par les Dampmartois qui utilisent la gare et ne s'y retrouvent pas dans l'aménagement des parkings qui a été fait. Les lois Grenelle ont contraint la CAMG à réduire l'offre de parkings autour de la gare alors qu'en contrepartie, les dessertes par les bus se sont fortement dégradées. L'utilisation de la voiture reste indispensable pour aller travailler ou prendre le train. Georges CARRE en a appelé à une meilleure solidarité entre les communes membres de la CAMG afin que l'accès aux transports en commun, aux commerces, aux services publics, aux parkings des hôpitaux, pharmacies, etc., soit le même pour tous.

Georges Carré
Maire



Dampmartois mis à l'honneur

Certains jeunes et moins jeunes Dampmartois ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux.

TENNIS CLUB

Ces jeunes garçons sont champions de Seine-et-Marne en seconde division. Ce sont des joueurs talentueux ayant une belle marge de progression, ils ont commencé le tennis à Dampmart il y a 3 ans. Pierrick Laurens classé 30/3, Florian Lombart classé 30/3, Corentin Wu classé 40, Romain Leprêtre qui a rejoint le club de Nice (le veinard).

BOXE FRANCAISE

Les « petits » boxeurs de l'association boxe française ont brillé en 2012, on ne compte plus les champions, vices champions et finalistes : Erwan Fau, Clhoé Correia, Léonie Benamari, Britney Bussonet, Emelyne Hulot, Valentin Briand, Nicolas Hulot, Loris Lancuch, Guillaume Piris, Léana Lannone.

MEDAILLES DU TRAVAIL 2012

Monsieur Arnold BORDREUIL, manager, Air France à Roissy CDG - Médaille d'argent.

Madame Florence BRETON, assistante de direction, Laliq à Paris - Médaille de vermeil.

Monsieur Piseth KHENG, chef atelier fabrication, William Saurin à Saint Thibault-des-Vignes - Médaille d'or.

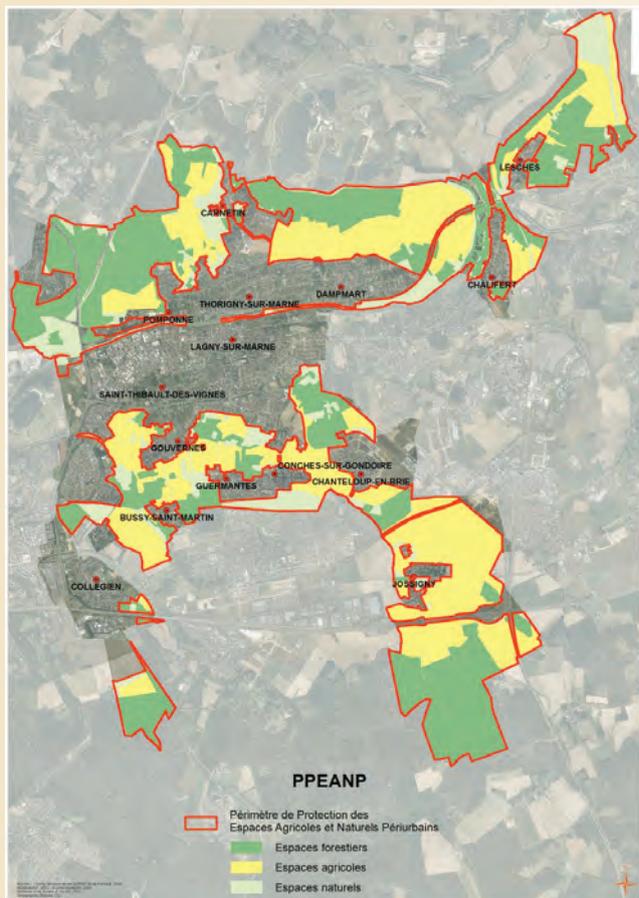
Madame Martine MARCHAND, secrétaire comptable, entreprise Legendre Frère & Cie à Claye-Souilly - Médailles d'argent, de vermeil, d'or.

Monsieur Yves MARCHAND, chargé d'affaires flux, C.I.C. Est à Strasbourg - Médaille de vermeil.

Des nouvelles de Marne-et-Gondoire

Vos représentants à Marne-et-Gondoire
Georges Carré Maire
Laurent Delpech 1^{er} adjoint,
 3^{ème} Vice-Président en charge
 de l'assainissement
Jacques Pottier Adjoint Urbanisme

PPEANP



Des Espaces Naturels préservés dans la durée

Les délimitations du projet de PPEANP (périmètre de protection des espaces agricoles et naturels péri-urbains), de haute importance pour notre commune, ont été validées par l'Etat. Ainsi, ces limites ne pourront être modifiées que par le Conseil d'Etat. Cependant des voix et des intérêts s'élèvent pour fustiger ce projet s'appuyant sur des idées fausses. Une mise au point s'impose.

Le PPEANP n'a d'autre but que d'établir une limite claire entre espaces ouverts à l'urbanisation et espaces à protéger.

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a souhaité utiliser ce dispositif issu de la loi de 2005 sur le développement des territoires ruraux afin préserver la richesse de son territoire. Il ne s'agit en aucun cas d'un outil pour maîtriser le foncier mais d'une volonté de notre territoire d'établir un périmètre de protection unique à partir des zones agricoles et naturelles déjà définies comme telles dans les plans locaux d'urbanisme.

Le PPEANP ne fait ainsi que renforcer la protection de ces zones en empêchant leur changement de destination. Il ne peut donc en aucune manière aboutir à des expropriations et conforte au contraire la situation actuelle de parcelles qui sont déjà agricoles ou naturelles.

Pérenniser, c'est protéger mais aussi valoriser. Un programme d'action est en cours d'élaboration pour aider les exploitants agricoles à conforter la viabilité économique de leurs exploitations. Quant aux espaces publics de ce périmètre, des moyens pour les entretenir et les mettre en valeur seront mis en œuvre afin de permettre au public de se les approprier.

Là encore, le travail se fera en concertation.

ZAC des cordonniers

S'il y a une qualité requise pour faire évoluer des dossiers, c'est la patience.

Petit historique....

En 2003, un propriétaire décide de vendre une surface importante de terrains à un aménageur. Le problème, c'est que la zone n'est pas adaptée de par ses réseaux, notamment d'assainissement, et l'arrivée de nouveaux enfants au sein de nos écoles est quasi impossible sans nouvel investissement lourd. De plus, notre déficit en logements sociaux fait qu'il est impossible d'accepter un tel projet vis-à-vis de l'état sans création à hauteur de 30% de ce type de logements.

Malheureusement, il apparaît rapide-

ment dans la discussion avec l'aménageur qu'il sera impossible de trouver un accord sur les différentes données. Aussi le conseil n'a d'autre choix que de prendre un « sursis à statuer » et de voter la création d'une ZAC. Cette ZAC, initialement communale, devient en 2005 intercommunale (la Camg ayant repris la compétence logement social). Le projet doit être redéfini, ce qui nous emmène à 2008. Après la longue trêve électorale, il est confié à un aménageur, sélectionné sur concours, l'étude, la création du lotissement et la négociation avec les propriétaires. Seulement, les négociations se passent mal et le dossier bloque de nouveau...

La Camg a voté le 19 décembre dernier, l'achat en direct avec les propriétaires désireux de vendre, afin de débloquer la situation.

Ce sera donc un demi-lotissement qui sera réalisé à moins que depuis la rédaction de cet article un accord soit trouvé avec les autres propriétaires. Une chose est certaine, conformément à nos engagements de campagne, il n'y aura aucune expropriation sur ce type d'opération. Nous attendrons donc qu'un accord soit trouvé. Par contre le projet, demeurera dans le temps et devra être réalisé suivant les objectifs définis par la commune.

Pôle Gare



Mise en service complète du tunnel du pôle Gare. Enfin les tourniquets fonctionnent ainsi que l'ascenseur. Le percement du tunnel ainsi que son aménagement a été, et restera, de la responsabilité RFF - Réseau Ferré de France. A aucun moment, Marne et Gondoire n'a pu agir ni influencer le cours du chantier. Les retards de chantier de plus d'une année ont fortement impacté le projet du pôle gare. Des imperfections de réalisation font aujourd'hui l'objet de recours judiciaire de la RFF envers l'en-

treprise qui a réalisé des travaux. Des modifications importantes en terme de captage des eaux de ruissèlement seront à moyen terme à entreprendre. C'est pour toutes ces raisons que la mise sous tension des différents appareillages a pris du temps.

Allez messieurs de RFF et SnCF, encore un effort !! Un petit coup de peinture sur la passerelle de la gare serait bienvenu, pour permettre une vraie revalorisation du site et des infrastructures de transports en commun.

Stationnement pôle gare

Objet de nombreux débats au sein de notre conseil, le stationnement côté nord des voies SnCF est un sujet sensible. Le projet pôle gare a fait l'objet d'un protocole d'accord entre Etat, Région, et intercommunalité (CAMG). L'obtention de subventions est soumise à un cahier des charges précis au sein duquel un chapitre concerne les parcs de stationnement dit parc relais.

Pour obtenir une validation du projet et donc des subventions, nous devons favoriser l'utilisation des transports en commun en diminuant l'accès direct à la gare et dans un deuxième temps la création de parcs-relais satisfaisants un cahier des charges dans lequel est prescrit un nombre de places soumi-

ses à l'établissement d'une délégation de service public (DSP) payant suivant un protocole édité par la région par son syndicat de transport le STIF.

Dans une première étude, le parc retenu était soit celui de Lagny dit Delambre soit celui du cinéma, parc qui en son temps avait obtenu des crédits de la SnCF pour sa construction. Mais nos collègues de Lagny, engagés dans la reconduction de la DSP stationnement de leur ville, ont décidé unilatéralement de dissocier ce parc. Il a fallu trouver, en urgence et devant le fait accompli, un nouvel espace pour valider le projet tel que négocié avec la région. C'est ainsi que le parking Avise est devenu un parc payant.

Les élus de Dampmart se sont battus afin de faire reconnaître cette injustice et l'éloignement de ce site par rapport à la gare.

Après une année de gratuité, le parking a vu sa tarification divisée par 2 par rapport aux autres sites par décision de la CAMG. Dans le même temps des discussions ont été engagées par la Municipalité avec nos collègues de Thorigny afin de trouver des solutions de stationnement gratuit dans une quantité a minima identique avant travaux. Nous serons très attentifs au respect des engagements obtenus et continuons d'œuvrer pour évoluer favorablement sur cet épineux dossier.

Logements aidés

L'opération rue de Cametin se termine et devrait être opérationnelle fin juin. Ce sont 12 logements qui seront attribués. Pour cela la commune a mis en place une commission logement. Celle-ci se compose de membres du conseil ainsi que de

personnes extérieures. Les autres programmes avancent correctement. Le chantier du site de la rue Juliette Vadel débutera au printemps 2013. La dernière opération rue Denfert Rochereau commencera fin juin.



Le scot

Document majeur de l'aménagement du territoire, le Scot (schéma de cohérence territoriale) est adopté depuis le 25 février 2013. L'enquête publique a été menée et a conclu à un avis favorable. Ce document s'impose à tous les

PLU. Prescriptions et recommandations en terme de densité de populations, ont fait l'objet de débats soutenus. Vos représentants ont pu faire valoir le caractère rural de notre bourg et ainsi obtenir des chiffres équivalents aux

communes dites « pôle de respiration ». Ainsi notre PLU sera en mesure d'offrir un équilibre entre une urbanisation imposée par l'Etat et le maintien d'une qualité de vie appréciée (et à protéger) pour les Dampmartois.

Projet Cœur Urbain

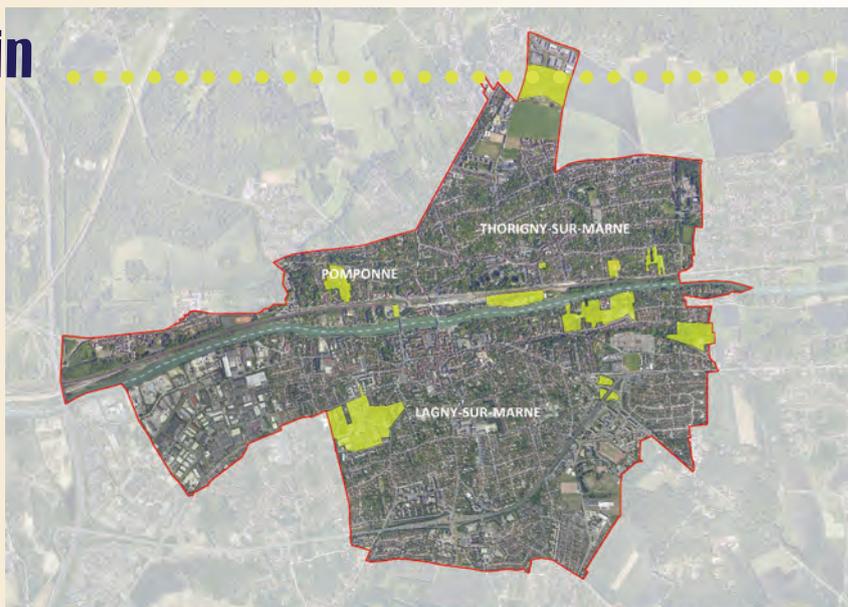
Le Cœur urbain couvre un peu plus de 20% du territoire de Marne-et-Gondoire et regroupe environ 38.000 habitants, soit près de 70% de la population totale de la Communauté d'agglomération. Il correspond à l'espace urbanisé compris entre l'aqueduc de la Dhuis au Nord, la Vallée de la Gondoire au Sud, la Francilienne à l'Ouest et le Bois de Chigny à l'Est.

Le projet de mise en valeur du Cœur Urbain de Marne et Gondoire est à la fois une vision urbaine prospective du devenir du secteur, l'articulation d'opérations d'aménagement stratégiques ainsi que la programmation des équipements et des espaces publics nécessaires.

Cette vaste opération, inscrite dans la durée, ambitionne d'intégrer tous les enjeux de la Ville et de la Métropole francilienne, en prenant en compte notamment :

- L'habitat, en offrant environ 2.500 logements nouveaux sur 15 ans, dont 30 % de logements sociaux et la réhabilitation de près de 800 logements anciens ;
- Les déplacements, en améliorant l'offre actuelle, en l'adaptant aux besoins et usages futurs et en prenant en compte les nouvelles pratiques ;
- L'environnement, en intégrant la Marne, patrimoine naturel majeur, et de nouvelles approches écologiques (traitement des eaux de ruissellement, réseau de chaleur...) ;
- Le développement économique, en portant notamment une attention particulière au commerce de proximité ainsi qu'à la requalification de la zone commerciale de la Courtilière à Saint-Thibault-des-Vignes et de la Zone industrielle de Lagny-sur-Marne ;
- Les équipements publics, en veillant à répondre aux besoins des habitants actuels et futurs ;
- La santé, en accompagnant le maintien d'activités médicales (IRM, pédopsychiatrie, vaccination, dépistage, Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes...) sur le site de l'ancien hôpital de Lagny.

Sur le périmètre du Cœur urbain des sites d'impulsions ont été identifiés et seront aménagés en cohérence et en



Opération d'intérêt communautaire du Cœur urbain sur les communes de Lagny, Pomponne et Thorigny.

inter relation. Ils ont été choisis, car ils sont apparus comme étant des secteurs à la fois sensibles et déterminants. Ces sites doivent être considérés comme autant de points d'accroches et d'essai-mage de bonnes pratiques au service d'un développement urbain global et partagé.

La réalisation d'opérations d'aménagement sur ces sites permettra donc d'impulser une dynamique d'ensemble et de renforcer les quartiers existants. Ces opérations se doivent d'être ouvertes sur le reste de la ville et réfléchies à partir des racines de la ville historique.

Le maillage des sites constitue également un axe majeur de l'opération Cœur urbain. Il constitue une opportunité majeure de structurer une opération de renouvellement urbain pour le cœur de l'Agglomération fondé sur la mixité sociale et fonctionnelle. La conception des espaces publics constituera un enjeu majeur pour favoriser cette mixité.

Par ce biais, ce projet ambitionne donc d'apporter des réponses concrètes aux problèmes de logements, de déplacements et de stationnement, de développer une exigence de qualité des espaces publics et des constructions, tout en accompagnant le développement des équipements et des services à la personne.

Plus particulièrement, l'opération d'aménagement du Cœur urbain permettra de :

- Renforcer les centralités et l'identité

des quartiers par une programmation d'équipements publics ambitieuse et cohérente à l'échelle du territoire ; Développer, en fonction des besoins, des espaces publics favorisant les rencontres entre les différents usagers du Cœur urbain (habitants, actifs, touristes, transit...)

- Favoriser la mixité sociale et fonctionnelle ;
- Renforcer la présence de la nature en ville (création d'espaces verts, gestion alternative des eaux de ruissellement...)
- Limiter l'utilisation des ressources naturelles et développer différentes sources d'énergie renouvelable (biomasse, solaire, micro-éolien, etc.) ;
- Mutualiser et maîtriser les coûts d'aménagement par le développement de la superposition des réseaux dans la même emprise (voies douces, transports en commun, trame végétale, réseau de chaleur).

Les collectivités locales de Marne-et-Gondoire ont l'intime conviction que la mise en œuvre et la maîtrise de cette opération sera un élément déterminant et majeur pour l'avenir et la cohérence de notre territoire. C'est donc avec beaucoup de détermination qu'elles s'engagent et s'impliquent fortement dans cette nouvelle ambition urbaine ayant pour principaux objectifs d'adapter durablement l'espace urbain aux besoins de chacun et d'impulser une dynamique territoriale planifiée, raisonnée et maîtrisée.

Bienvenue à Montévrain

La commune de Montévrain a rejoint la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire le 1^{er} janvier 2013. D'une superficie de 545 ha elle s'étend à l'est de Lagny-sur-Marne, et abrite l'une des plus anciennes églises de la région, l'église Saint Rémi qui fut classée monument historique en 1928. D'autres monuments sont empreints du passé comme la ferme des Corbins devenu un club hippique, le pont Jeanne d'Arc spécialement conçu pour la traversée du ru Bicheret par Jeanne d'Arc et son armée, le Moulin de Quincangrogne, la grange aux Bois qui servait autrefois de maison de plaisance aux abbés de Saint Pierre de Lagny et est aujourd'hui un Établissement de Service d'Aide pour le Travail (ESAT). Montévrain compte aujourd'hui 8469

habitants. De grands espaces verts tels que le parc des Frênes et le parc du Mont Évrin, ainsi que les bords de Marne et le bassin des Corbins offrent aux promeneurs le loisir d'y faire de longues balades. La proximité du centre commercial Val d'Europe et la gare RER qui dessert Montévrain sont des pôles économiques de première importance. Du fait de son étendue, la commune a été découpée en sept quartiers. La ville est dynamisée par de nombreux commerces et entreprises qui ne cessent de s'implanter. En perpétuelle évolution, de nombreux projets sont à venir : création d'un complexe sportif, d'un quatrième groupe scolaire, d'un éco quartier. Au terme de son urbanisation, Montévrain devrait compter 15000 habitants.



Le budget 2013 de la CAMG

L'arrivée de Montévrain faisant automatiquement augmenter les bases d'imposition de 3%, le choix a été fait par la CAMG de ne pas augmenter les taux d'imposition sur l'exercice 2013.

Les travaux d'assainissement

Le programme pluriannuel d'investissement sur la mise en séparatif des réseaux d'assainissement, intéresse une nouvelle fois notre commune. Cette fois ci, les travaux seront réalisés en 2013 et 2014 sur la rue de Lagny. Les travaux débiteront au dernier trimestre 2013 pour se poursuivre en 2014. La

réfection totale de la chaussée et des trottoirs sera réalisée. Les riverains de cette rue, auront un rendez-vous avec un bureau d'étude diligenté par la CAMG pour définir le projet et les éventuels travaux à réaliser chez eux. Une fois les travaux dans la rue effectués, un courrier leur sera adressé pour

réaliser leur raccordement. Le délai de réalisation ne doit pas excéder une période de 2 ans pour pouvoir être subventionnés. D'ici là, une réunion de quartier sera organisée et de nombreuses communications sur l'ensemble du village vous tiendront informés de l'avancement de ce projet.

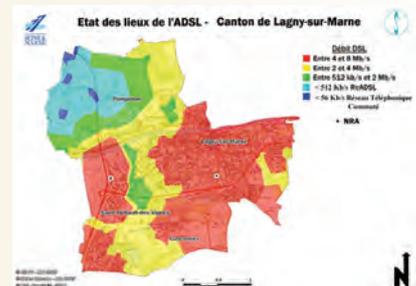
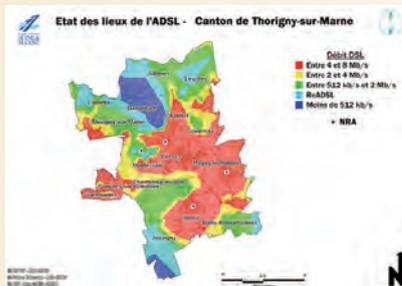
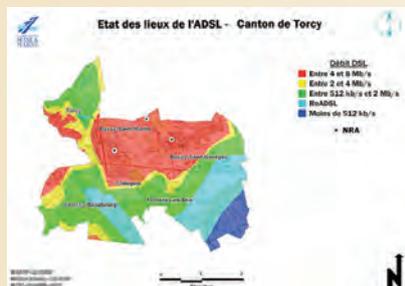
Interventions foncières de la Camg sur notre territoire

Les ventes de terrain sont particulièrement suivies. Lors d'une mutation hors de la zone urbaine, la Safer a pour mission de surveiller la nature des transactions, afin que ces dernières soient conformes à la destination choisie par le PLU. Ce droit de préemption est assumé à ce jour par la CAMG et la région suite au vote du PRIF (périmètre Régionale d'intervention foncière). Par

exemple, les terres agricoles ne peuvent être vendues qu'à un agriculteur. Pour les zones naturelles, on s'assure que la transaction assurera la pérennisation du site et ainsi éviter l'installation de caravanes ou encore de constructions illicites. Malgré ces dispositions, certains arrivent parfois à contourner les règles. La commune reste très vigilante, et engage dès que nécessaire les procédu-

res adéquates. Reste à la Justice d'agir, rendre des décisions et à la force publique de les appliquer. La communauté de Marne-et-Gondoire a acquis pour plus de 60 000 euros de terrains sur notre territoire en 2012 afin de pérenniser nos espaces naturels.

Une Nouvelle Compétence - le numérique



La communauté d'agglomération de Marne et Gondoire a décidé le 19 décembre dernier de prendre en charge la compétence Numérique. Il s'agit maintenant à toutes les communes de délibérer afin de permettre à la Camg d'intégrer le syndicat mixte créé par le département afin de sortir nos communes d'une inégalité flagrante, impossible à régler seul dans son coin.

Avec l'ère du déploiement de l'ADSL et du dégroupage, d'abord à 512 Kb/s puis à 2, 5 et 8 Mb/s, tout le monde était censé bénéficier d'un accès multiservices à bas coût. Cependant, le signal ADSL ne supporte pas un affaiblissement trop important de la ligne. Pour un accès à 512 KB/s il faut se situer à moins de 5-6 km du central (7-8 km aujourd'hui). Et pour obtenir 8Mb/s, la limite est d'environ 2km. Le problème est devenu de plus en plus sensible à mesure que les besoins augmentaient avec l'apparition de la téléphonie sur IP, de la vidéo en ligne, etc... Les investissements dans les nouveaux réseaux (câble, fibre optique) se sont concentrés dans les secteurs immédiatement rentables, c'est-à-dire à forte densité de population. Les zones rurales ou faiblement denses comme les nôtres ont été complètement délaissées. Les habitants des villes comme Lagny ou Collégien ont eu la chance de se trouver à proximité d'un central et donc de pouvoir profiter d'un débit acceptable. Leurs élus n'y sont pour rien.

Cette situation est-elle inéluctable ?

Bien sûr que non mais la réponse ne pourra venir que des collectivités territoriales, personne ne pouvant obliger les opérateurs à investir là où ils ne le souhaitent pas.

Lors de la consultation lancée par l'Etat en 2010 dans le cadre du "Programme national très haut débit" les opérateurs privés ont annoncé leurs intentions de construire des réseaux «FTTH» (arrivée

de la fibre jusqu'à l'utilisateur) uniquement sur certaines zones du territoire (Zones AMII) créant ou amplifiant la fracture numérique.

Le Conseil Général de Seine-et-Marne a adopté en décembre 2010 son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) qui prévoit d'apporter progressivement le très haut débit sur tout le territoire à tous les habitants. L'enjeu est de ne pas laisser les opérateurs capter à leur seul profit la totalité des subventions de l'Etat en délaissant les zones peu ou pas rentables.

Depuis 2006, le Département a déployé 1200 kilomètres de fibre optique au travers du réseau SEM@FOR77. C'est ce réseau qui constituera l'ossature du futur réseau à très haut débit "FTTH" Seine-et-Marnais qui sera mis à disposition des opérateurs. Bien entendu les abonnés resteront libres de choisir leur fournisseur d'accès Internet. Son déploiement représentera un investissement de 550 millions d'euros et il s'étalera sur une période de 20 ans. L'objectif est de garantir à l'ensemble des habitants un débit minimal de 10 Mbits/s dans les 10 ans dont 75% en fibre optique.

Sur le territoire de Marne-et-Gondoire, le coût total du programme est estimé à 17,6 M€ dont 2,9 M€ resteront à la charge de la CAMG.

20 ans c'est long. C'est pourquoi, en attendant d'amener la fibre au pied de toutes les habitations et pour répondre au besoin immédiat de la population une solution intermédiaire de montée en débit est prévue. Elle consiste à implanter localement des équipements dits NRA MED - Nœuds de Raccordement Abonnés de Montée en Débit - raccordés en amont au réseau de fibre optique, l'abonné restant connecté en ADSL sur le cuivre. Il s'agit en quelque sorte de créer des "mini centraux" plus proches de l'abonné. Cette solution,

plus rapide, sera mise en œuvre en priorité mais, comme elle représente un coût non négligeable, elle repoussera d'autant le déploiement de la fibre dans certains secteurs pour les collectivités qui l'auront choisie. Un choix cornélien en perspective pour les élus !

Le calendrier prévisionnel pour la CAMG est le suivant :

- **2013** - mise en œuvre de la montée en débit pour les communes décidant de faire ce choix ;
- **2014-2024** : déploiement de la fibre optique FTTH pour les autres communes ;
- **2024** : déploiement de la fibre optique FTTH pour les secteurs ayant choisi la montée en débit.

Au préalable, la CAMG s'est dotée de la compétence "Aménagement Numérique" par délibération du Conseil Communautaire du 19 décembre 2012, tous les Conseils Municipaux des communes membres devant valider ce choix. Cette étape devrait être franchie pour mars 2013.

Puis la CAMG adhérera au syndicat mixte qui sera chargé de la mise en œuvre du SDTAN au niveau départemental. Ce syndicat a été créé fin décembre 2012.

Vous l'aurez compris, le sujet est complexe et mobilisera des moyens humains, techniques et financiers très importants, mais soyez assurés que vos élus feront tout ce qui est en leur pouvoir pour que notre territoire sorte de cette fracture numérique. Monsieur Roland HARLET Maire de Pomponne, vice-président de Marne-et-Gondoire aura la charge de ce dossier. Quatre représentants seront désignés pour représenter l'intercommunalité dans ce syndicat.

*Laurent Delpech,
Vice Président de Marne-et-Gondoire*

Les travaux du nouvel ensemble scolaire avancent !

Tous les indicateurs le montrent, la Commune de Dampmart, notamment en raison de son positionnement géographique en périphérie de la zone de forte urbanisation de la Région parisienne et de sa qualité de vie rurale, enregistre une importante croissance démographique marquée par un solde migratoire très supérieur au solde naturel.

Ces facteurs sont examinés dans le cadre des travaux menés pour la rédaction du futur plan local d'urbanisme (le PLU) qui prévaudra dans un futur proche à Dampmart. Le diagnostic et le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) qui vous ont déjà été présentés indiquent clairement la nécessité pour la Commune de s'adapter et prévoir les aménagements pour son avenir, tout en privilégiant le caractère rural et la qualité de vie de notre village. Le projet scolaire et périscolaire correspond parfaitement à cette nécessité absolue pour Dampmart d'accompagner le changement et de se préparer à son avenir.

Alors que deux classes supplémentaires (une en maternelle et une en élémentaire) viennent d'être ouvertes à la rentrée de septembre, les travaux du nouvel ensemble scolaire et périscolaire ont débuté en juillet 2012.

Un tel projet pour la Commune de Dampmart, n'est pas si fréquent bien sûr et engendre, malgré toutes les précautions, quelques nuisances ou désagréments ponctuels ou limités dans le temps que les élus s'efforcent avec la contribution de l'architecte, maître d'œuvre du projet et des entreprises prestataires, de réduire au maximum.

Pas moins de quatorze corps de métiers différents interviendront à tour de rôle sur le chantier.



Durée totale des travaux
407 jours
Début 09-07-12
Fin 12-03-14

Pour vous permettre de suivre l'avancement des travaux, vous trouverez ci-dessous, les grandes étapes de la réalisation prévisionnelle (hors conditions climatiques etc.).

Durée*	Début*
VRD (Voies et Réseaux Divers)	
255 jours	09-07-2012
Gros œuvre	
255 jours	20-09-2012
Structure bois - bardage	
142 jours	06-05-2013
Etanchéité - végétalisation	
110 jours	20-09-2013
Métallerie menuiserie métallique	
160 jours	10-01-2013
Espace vert	
17 semaines	17-07-2013
Doublage cloisons faux plafond	
100 jours	07-03-2013
Menuiserie intérieur	
100 jours	07-03-2013
Sol et mur scellé	
80 jours	19-11-2013
Peinture - Sol collé	
120 jours	07-03-2013
Ascenseur	
10 jours	13-09-2013
Equipement cuisine	
2 semaines	18-10-2013
Chauffage ventilation plomberie	
150 jours	05-07-2013
Electricité	
11 semaines	07-06-2013

* A titre indicatif



En résumé, les travaux qui viennent de commencer devraient être terminés vers la mi-mars 2014. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans de prochains articles.

Pour la commission travaux
 Jacques Pottier

Tous ensemble construisons notre avenir

Ouverture du parking Blanchet

Depuis le 7 janvier 2013 un parking de 37 places est accessible à tous les Dampmartois les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 19h.

Ce parking permet d'alléger la circulation et le stationnement Rue Emile Blanchet aux entrées et sorties de l'école élémentaire, et permet aux parents de déposer plus sereinement les enfants à l'école.

L'entrée du parking se fait par la rue du Château, la sortie par la rue Emile Blanchet. A l'intérieur, la circulation est en sens unique. Des portails à l'entrée et à la sortie interdisent l'accès la nuit, le mercredi, le week-end et les jours fériés. Le stationnement permanent n'est pas autorisé et sera verbalisé.



De la neige à Dampmart



Pour information, les 18, 19 et 20 janvier ce sont plus de 6 tonnes de sel qui ont été déversés sur nos voiries pour environ 20 cm de précipitations cumulées sur ces 3 jours.

Depuis le début de la saison nous avons utilisé 10 tonnes de sel. Il reste actuellement 10 tonnes de disponible, de quoi tenir environ 10 jours de précipitations neigeuses.

Lorsque qu'il y a un avis de neige, nos agents d'astreinte commencent à 05 h 00 pour assurer un déneigement

correct aux personnes qui partent travailler tôt. Ils commencent par le circuit des bus, les axes principaux puis vient le tour des voies secondaires. Les cours d'école et le parking sont traités le matin avant la rentrée scolaire.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos agents du service technique qui œuvrent pour assurer des conditions de circulation optimales.

Un grand merci aux Dampmartois qui ont pris la plume pour féliciter l'effort de la commune et de nos techniciens.

Cimetière reprise des concessions

La commune a lancé en septembre 2012 une opération concernant la reprise des concessions perpétuelles à l'état d'abandon. Ceci concerne plus d'une centaine de concessions. La procédure est longue : démarrée en septembre 2012 elle s'achèvera dans le dernier trimestre 2016. C'est à ce moment que le relevage des corps pourra être réalisé.

Avant le 1^{er} novembre, la municipalité a mis, sur chaque concession concernée une affichette indiquant que celle-ci faisait l'objet d'un procès-verbal de constat d'abandon. La grande majorité

de ces sépultures ayant été acquises entre 1880 et 1930 il est impossible de contacter un membre de la famille du concessionnaire (plusieurs générations sont passées). La commune sollicite l'aide des Dampmartois.

Si vous avez connaissance d'informations sur une ou des concessions concernées par cette procédure nous vous invitons à le signaler en mairie.

La description de la procédure est affichée en mairie et au cimetière, elle peut être obtenue au secrétariat.

La commission Cimetière



Modalités d'inscription au restaurant scolaire, à l'accueil de loisirs et à l'étude pour l'année 2013-2014

INSCRIPTION EN MAIRIE du 3 juin au 6 juillet 2013
Munissez-vous :

- livret de famille si modification et pour les nouveaux,
- carnet de santé de l'enfant,
- attestation employeur des parents en cours de validité,
- avis d'imposition 2011 pour l'accueil de loisirs et l'étude,
- coordonnées du médecin de famille si changement et pour les nouveaux,
- numéro de sécurité sociale des parents pour les nouveaux,
- numéro de CAF si changement et pour les nouveaux.

Afin de faciliter à tous l'organisation, les inscriptions se feront sur rendez-vous en mairie, un numéro d'inscription vous sera attribué. Les rendez-vous sont à prendre entre le 13 et le 24 mai 2013 : par téléphone au 01 64 30 13 45 de 9h30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30.

Tout dossier incomplet sera systématiquement refusé. Vous devrez reprendre rendez-vous et un nouveau numéro vous sera alors communiqué. Les dossiers complets seront retenus selon l'ordre du numéro d'inscription.

RENTREE 2013/2014 PRE-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Maternelle : Enfants nés en 2010 et pour les nouveaux Dampmartois.

INSCRIPTION du 4 Mars au 20 Avril 2013

Elémentaire : Enfants nés en 2007

INSCRIPTION du 21 Mai au 1^{er} Juin 2013

Ainsi que pour les nouveaux Dampmartois.

Vous munir des documents suivants :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- livret de famille ;
- carnet de santé de l'enfant ou certificat de non contagion ;
- certificat de radiation (pour les enfants ayant été scolarisés dans une autre commune) à présenter lors du rendez-vous à l'école concernée.

Présentez-vous à la mairie aux heures d'ouverture :

- Lundi, mardi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h
- Fermeture au public le mercredi

Visite du Père Noël aux écoles

Journée très importante ce vendredi 21 décembre 2012, le Père Noël était en visite dans nos Ecoles.

La journée a commencé par un rendez-vous à la maternelle. Les petits sont très enthousiastes car le Père Noël vient leur rendre visite. Il se présente dans chaque classe et avec l'aide des élus et des parents d'élèves vient distribuer les cadeaux et les chocolats cachés dans sa hotte. Les enfants, très impressionnés, ont préparé des chants pour le remercier. Ils sont émerveillés de voir que le Père Noël a fait une halte dans leur école avant de commencer son long voyage et de distribuer tous les cadeaux dans les maisons pendant la nuit de Noël. Les maîtresses sont ravies et le Père Noël ne les a pas oubliées, elles ont, elles aussi, reçu des chocolats. Les cinq classes sont au programme de la matinée, et les visites s'enchaînent des petites sections jusqu'aux grandes. Pendant que le Père Noël passe de classe en classe, les enfants sont invités à déguster les gâteaux déposés par les parents ainsi que les boissons et bonbons apportés par l'Association des Parents d'élèves dans la salle de motricité décorée de ballons.

Après une courte pause déjeuner, le Père Noël se présente à l'école élémentaire. La distribution des cadeaux et des chocolats se fait dans les huit classes. Quel marathon pour lui ! L'ambiance est au rendez-vous car les grands sont ravis de rencontrer ce personnage emblématique. Au fur et à

mesure des visites et de la distribution des cadeaux, l'Association des Parents d'élèves accueille les grands autour d'un buffet dressé dans le préau, ils ne font qu'une bouchée des gâteaux, des boissons et des bonbons qui leur sont offerts.

Il est déjà plus de 16 heures et le Père Noël doit malheureusement déjà partir, son planning pour les jours à venir est bien chargé et il lui reste beaucoup de travail à faire pour que petits et grands soient heureux le matin de Noël.

Chaque année, le Père Noël nous fait le plaisir de venir nous rendre visite. L'association des parents ainsi que les élus présents sont enchantés de pouvoir partager ce moment privilégié et nous tenons à le remercier pour sa disponibilité et sa présence parmi nous.



Accueil de loisirs

Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs pour cette année.

Améliorer le vivre ensemble :

- Respecter les autres, respecter le matériel.
- Etre acteur de sa journée ; Choisir son activité, s'exprimer, donner ses idées.

Changements sur l'accueil de loisirs.

Clotilde et Nicole sont en animation avec les 6/11 ans.

Jean-Claude, Sandra et Nelly sont en animation avec les 3/5 ans.

L'ensemble des enfants sont accueillis sur l'accueil de loisirs dès 7 h 30.

Défilé d'halloween et cuisine à la maison de retraite

Dans l'objectif des temps d'échanges et de communication inter-générationnels, divers mercredis sont consacrés à la rencontre des enfants avec les personnes âgées de la maison de retraite. Mercredi 31 octobre, les enfants déguisés ont défilé et chanté devant les personnes âgées. Pour la semaine du goût, Clarysse et un groupe d'enfants ont réalisé des gâteaux avec les résidents et une animatrice de la maison de retraite. D'autres mercredis sont prévus, avec de nouvelles activités.

Quelques activités de l'accueil de loisirs

Mercredi 18 novembre, sortie cirque, dromadaires, éléphants, chevaux ... trapézistes, dompteurs, magiciens..... TOUT POUR RAVIR PETITS ET GRANDS Très belle journée.

Puis grandes préparations des décorations de Noël pour le village, recherche de motifs, découpe de bois, peinture et

mise en place à différents endroits du village. Bravo aux enfants et aux animatrices Clotilde, Nicole et Sandra qui nous font découvrir de nouveaux personnages de NOËL chaque année.

Spectacle de Noël

Arrivée des artistes le matin, tous s'interrogent, qui se cache dans ces grandes malles ?

Enfin arrive l'heure de la représentation « Le Noël des jouets ». Un conte sur le thème de l'amitié et du partage. Un spectacle de marionnettes et de théâtre où l'humour côtoie la tendresse, où la réalité se mêle à l'imaginaire. BRAVO ... BRAVO..... BRAVO !!!

Mercredi 16 janvier, nous découvrons **la cité des sciences**, objectif : initier les enfants aux sciences et aux techniques par la découverte active d'espaces d'exposition. Leur donner l'occasion de vivre des situations d'exploration riches, variées et adaptées à leur âge.

Mercredi 13 février, nous partons pour le théâtre découvrir l'histoire du Magicien d'Oz....

Piscine, cinéma et bien d'autres sorties sont prévues sur l'accueil de loisirs, programmées lors des réunions de l'accueil de loisirs, avec l'ensemble de l'équipe, pour contribuer au développement des enfants et à leur éveil au monde.

Actions humanitaires

L'équipe d'animation, ainsi que les bénévoles des restaurants du cœur, remercient l'ensemble des parents qui ont participé à la collecte organisée sur l'accueil de loisirs de Dampmart.

L'accueil de loisirs



Halte garderie

Nous, les petits Dampmartois âgés de 3 mois à 3 ans qui fréquentons la halte garderie, sommes à la recherche de petits camarades pour échanger nos premières complicités.

La Halte Garderie fonctionne les lundis, mardis et vendredis matin de 08 h 45 à 11 h 15.

Les animatrices proposent des activités diversifiées : activités manuelles (peinture, découpage, collage, pâte à sel...), motricité, chants, danses, jeux de groupe. Pour les parents qui souhaitent confier leurs enfants à une équipe dynamique et attentionnée, venez inscrire votre enfant en Mairie.



Acte de vandalisme de nouveau gratuit au gymnase



Dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 février, un groupe d'individus s'est déchaîné à l'intérieur du gymnase occasionnant sa fermeture pour quelques jours, le temps de le remettre en sécurité et d'effectuer les réparations d'urgence. Cette fermeture a été indispensable et a pénalisé les associations. Nous n'avons pu rouvrir le gymnase que le jeudi 21 février au matin.

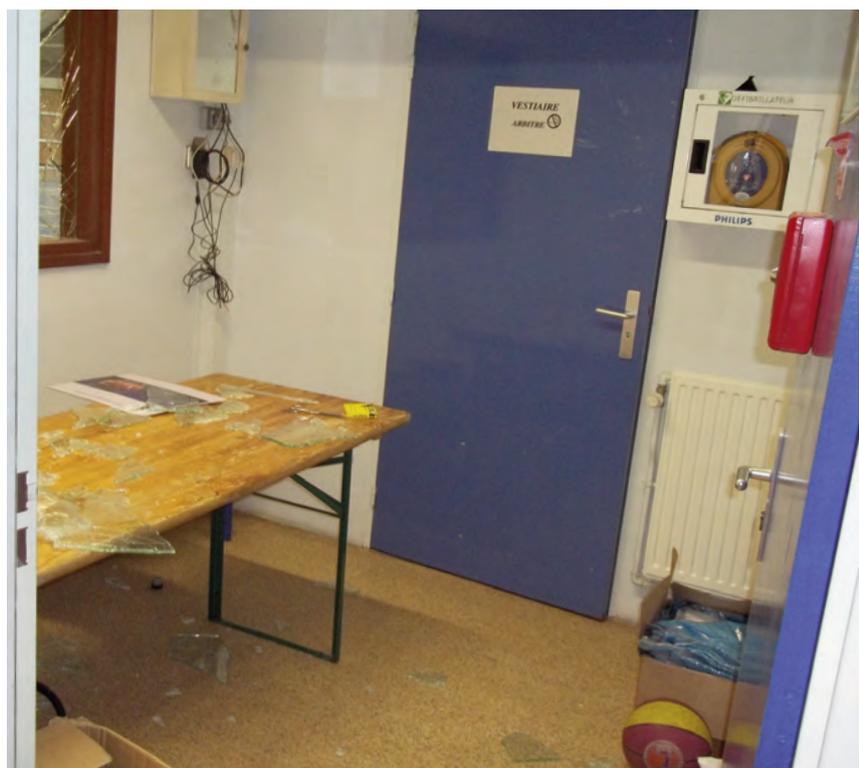
Au-delà de casser pour le plaisir de casser, ces actes privent tous les Dampmartois d'un espace où ils peuvent se retrouver pour exercer une activité de détente. Samedi 16 février la Compagnie d'Arc de Dampmart avait tout organisé afin de recevoir d'autres compagnies pour un tournoi sportif le lendemain. A leur arrivée, le gymnase était dans un tel état qu'il a été impossible de d'accueillir les compétiteurs dans de bonnes conditions. Les éléments de sécurité (blocs de secours et extincteurs) étaient hors service, des vitres, des portes extérieures cassées. Quant au matériel (chaises, tables, cible, feu de cession de tir et projecteurs), il a été malmené, voire détruit en partie, un extincteur a même servi de bélier pour casser la vitre du bureau des arbitres.

Le civisme, le respect des biens publics sont des valeurs que beaucoup de

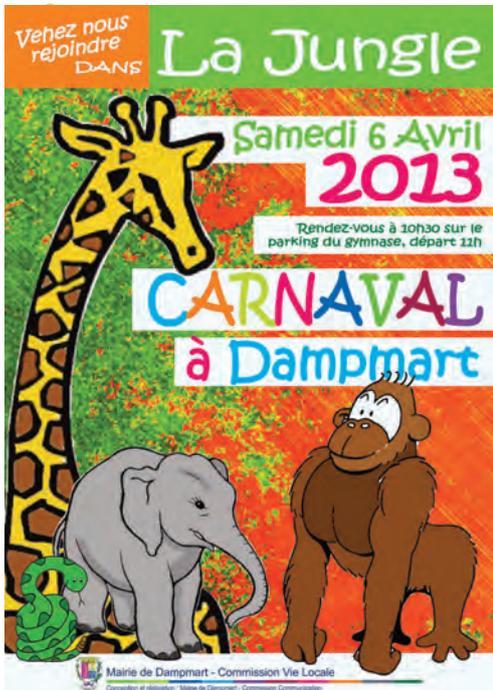
Dampmartois partagent. Il suffit d'une minorité pour anéantir ces valeurs. Il me semble important de rappeler que le domaine public est un lieu de liberté

que chacun doit respecter afin que le « bien vivre ensemble » prenne tout son sens.

*Georges Carré
Maire*



Carnaval 2013



Il y a quelques semaines, la Mairie annonçait à l'Association des Parents d'élèves que l'organisation du Carnaval 2013 était en danger.

En effet, le nombre de volontaires n'étant pas suffisant pour assurer la sécurité du défilé, la Mairie a demandé l'aide de l'Association afin que cet événement perdure au cœur du village.

Entre l'organisation du défilé, la sécurité et le buffet qui clôture le carnaval cela s'annonçait compliqué !

Peu importe, les défis ne font pas peur à l'Association qui a souvent prouvé son investissement au sein des manifestations de la commune.

Alors, bonne nouvelle, le Carnaval 2013 aura bien lieu !

Nous vous attendons tous le samedi 6 Avril 2013 pour un défilé très "Jungle" : les bêtes sauvages et autres Indiana Jones vont envahir Dampmart !!

A la rencontre des Anciens pour les fêtes de fin d'année

Cette année encore, des élus se sont transformés en Père Noël et ont effectué la livraison des colis de Noël, pour la plus grande satisfaction de tous. Cette opération permet de rencontrer les Anciens qui n'ont pas la possibilité de venir participer au repas et de leur présenter les vœux de la municipalité. Le repas, quant à lui, s'est déroulé dans une excellente ambiance. Les animateurs ont permis à nos invités de s'amuser, de danser. Ce moment privilégié permet à tous de se rencontrer, d'échanger ou de nouer de nouveaux contacts.

Et en Janvier, tradition oblige, nous avons tiré les rois et comme les années précédentes le loto a remporté un franc succès. Tout le monde est reparti avec un « petit quelque chose » en souvenir de cet après-midi festif.

A très bientôt pour renouveler toutes ces rencontres entre Dampmartois.



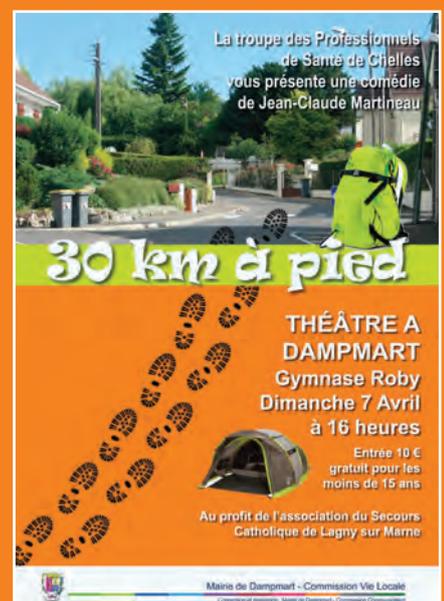
Partenariat municipalité et secours catholique



Le 31 Mars 2012, l'Amicale des professions de santé de Chelles a interprété la pièce de Laurent Baffie « TOC TOC » avec un énorme succès.

Cette représentation a été réalisée en partenariat avec la municipalité au profit du Secours Catholique.

Le 10 juillet 2012, Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre à M. BARRET, responsable du Secours Catholique de Lagny-sur-Marne, un chèque de 966 €.



Nous vous attendons nombreux le **Dimanche 7 Avril à 16 heures** pour applaudir les acteurs qui joueront la pièce comique : « 30 km à pied » de Jean-Claude Martineau.

Le bénéfice de cette manifestation sera à nouveau remis au Secours Catholique.

Boxe Française

Dampmart marque encore des « poings »



Après avoir remporté 8 titres départementaux, 6 titres régionaux, 6 titres nationaux et un titre international en Savate Boxe Française, Chauss'Fight et Full-contact en 2012, la saison 2013 s'annonce tout aussi riche et intense.

C'est avec une grande fierté que le club de Dampmart organisait le dimanche 6 janvier 2013, le **Championnat de Seine-et-Marne de Boxe Française** et recevait pour l'occasion près de 100 boxeurs et boxeuses qui avaient tous à cœur de glaner le titre. Les licenciés Dampmartois très attendus, ont une fois de plus confirmé leur statut de favoris. Sur les 11 boxeurs du club engagés dans ce Championnat, 9 remportent le titre de Champion, 1 vice-champion et une 4^{ème} place.

Ainsi, Antony se hisse à la 4^{ème} place, Erwan est vice-champion, Eva, Killyan et Maxance remportent leur 1^{er} titre. Britney et Ivanna le gagnent pour la seconde fois, Léonie, Léana et Loris pour la 3^{ème} fois, tandis que Guillaume le remporte pour la 6^{ème} fois consécutive.

Il est à noter la belle prestation d'Eva, les belles techniques et maîtrises d'Ivanna et Maxance, la combativité et pugnacité de Léana, la maîtrise de Guillaume et l'excellente prestation de Loris qui à ravi le public.

A l'issue de la journée, des trophées spécifiques ont été décernés à quelques boxeurs, dont celui du **Fair-play** pour **Guillaume** et celui du **meilleur Combattant** pour **Loris**. Ils ont été remis par le Comité Départemental de Savate Boxe Française de Seine-et-Marne.

Nos jeunes champions ont une fois de plus démontré, qu'avec du sérieux, du travail et de la motivation, aucun challenge n'est impossible.

Résultats :

- **Antony Morissard** 4^{ème}
 - **Erwan Fau** Vice-champion de Seine-et-Marne Pré-Poussin
 - **Eva Piris** Championne de Seine-et-Marne Pré-Poussine
 - **Maxence Magalhaes** Champion de Seine-et-Marne Pré-Poussin
 - **Ivanna Correia** Championne de Seine-et-Marne Benjamine
 - **Guillaume Piris** Champion de Seine-et-Marne Benjamin
 - **Britney Bussonet** Championne de Seine-et-Marne Benjamine
 - **Léonnie Benamari** Championne de Seine-et-Marne Minime
 - **Loris Lancuch** Champion de Seine-et-Marne Minime
 - **Killyan Isoulet** Champion de Seine-et-Marne Minime
 - **Léanna Iannone** Championne de Seine-et-Marne Minime
- Les 05 et 06 janvier dernier, notre vice-championne d'Ile-de-France, **Alexandra Briaux** a réussi l'exploit de se classer à la 6^{ème} place du Championnat de France Espoir pour sa 1^{ère} saison en combat, ce qui est très prometteur pour les saisons à venir.

Le 12 janvier à Nantes, dans le cadre du Championnat de France Elite A, **Nancy Genin** s'incline d'extrême justesse



(2 juges à 1) contre la triple Championne de France, d'Europe et du Monde de Boxe française Elodie Bermudez.

Un début de combat un peu en retenue de la part de Nancy la prive de la victoire, car à mi-combat, elle a mis son adversaire en difficulté de nombreuses reprises. La Dampmartoise aura l'occasion de rattraper ce faux pas lors des ¼ de finale pour lesquels elle se qualifie à l'issue des tours de poules.

Enfin, le 13 janvier à Melun, **Léana Iannone, Valentin Briand et Malika Ait-Adi** remportent la coupe Ile-de-France de Full contact, après avoir livré de belles rencontres et fait étalage de leurs qualités pugilistiques.

FLASH

Nous vous informons d'ores et déjà de l'organisation par notre association le **SAMEDI 11 MAI 2013** au gymnase de Dampmart, des : **1^{ers} internationaux de Savate Boxe Française de Dampmart,**

qui verront se confronter les sociétaires du club à une sélection nationale Belge et une sélection Toulousaine. Au programme : 10 combats (masculins et féminins) avec des Champions régionaux, nationaux et internationaux et des démonstrations des

enfants de l'école de Boxe.

Vous pourrez consulter toutes les informations et effectuer vos réservations sur le site : **www.dampmart-bf.fr** à partir du 01 mars. Nous vous attendons nombreux pour cet évènement.

Les Z'Improbables, Une saison 2012-2013 bien remplie



Nous nous étions quittés sur un article qui montrait que notre association avait évolué et grandi durant ces dernières années. Pour cette nouvelle saison, LES Z'IMPROBABLES ont encore franchi une étape.

Nous continuons nos activités de matchs d'improvisation avec, pour 2012-2013, un total de huit rencontres. Ces événements ont lieu aussi bien dans les environs que dans d'autres régions, avec une très belle affiche franco-belge qui s'est déroulée au mois de novembre. De cette rencontre, en suivront d'autres puisque d'ores et déjà, nos deux équipes essaient de trouver des dates disponibles en commun pour rejouer ensemble. Si vous aimez, ou si vous voulez découvrir les **matchs d'improvisation**, LES Z'IMPROBABLES vous donnent rendez-vous le **samedi 18 mai à 20h45 au gymnase de Dampmart** pour une rencontre exceptionnelle.

En plus des matchs d'improvisation, l'association a créé et mis en place un spectacle d'improvisation. *Spec'Improtable* ne se prononce pas, il se vit. Ce ne sont pas moins de douze représentations de prévues pour cette saison, dont l'une s'est déroulée à Dampmart le 01 décembre 2012. Ce spectacle par son énergie, sa créativité et son interactivité a notamment séduit les gérants de L'Est Rade, un **bar culturel** de la ville de Meaux, où dorénavant nous réalisons



des représentations tous les **deuxièmes vendredis de chaque mois**. Un petit tour par ce bar dont seules les consommations sont payantes et dont l'adresse est le **49 rue cornillon 77100 Meaux**, saura vous divertir et vous changera de l'éternelle soirée télé.

En outre, l'objectif de monter une pièce de théâtre que l'association s'était fixée a été réalisé. LES Z'IMPROBABLES ont effectué la première représentation d'*Autopsy de petits crimes innocents* à Dampmart le 01 décembre 2012. L'héroïne de cette pièce est une adorable petite fille à qui on a enlevé deux ou trois valeurs fondamentales, pas très importantes, puisque essentielles, que l'on a laissée macérer quelques années dans la solitude et qui est devenue la serial-killuse la plus innocente de toute l'histoire du crime. Ce seule-en-scène a su conquérir les spectateurs et appelle d'autres succès. Le public a salué la beauté et la finesse du texte, la mise en scène simple mais efficace, ainsi que la justesse de l'interprétation. Les applaudissements et les critiques chaleureuses sont un encouragement à de nouvelles représentations (trois dates sont déjà programmées).

Pour plus de renseignements et pour suivre l'actualité des Z'IMPROBABLES, n'hésitez pas à consulter le blog <http://leszimprobables77.over-blog.com> ou à contacter Sébastien au **06 83 53 50 22**.

Le petit Dampmartois

En ce Dimanche 16 Décembre 2012, "le Petit Dampmartois" a proposé son spectacle de Noël aux parents et grands parents des enfants qui participent aux activités de l'association. Pour la première fois, nous nous sommes installés dans le préau de l'école Primaire Emile Blanchet. A cette occasion, nous remercions la Directrice de l'école Madame Decorne qui a bien voulu nous laisser accès à une de ses salles de classe. Celle-ci nous a permis d'avoir des coulisses où entreposer nos décors et changer les costumes de nos artistes en herbe.

Les rideaux s'ouvrent sur le 1^{er} tableau réalisé par les petits. Les spectateurs découvrent un monde de douceur où les Doudous sont à l'honneur.

Le 2^{ème} tableau laisse apparaître des couleurs chatoyantes dans un décor qui nous est familier. Celui de Peter Pan. Crochet, fée clochette, Wendy, Jean, Michel, la petite indienne, les enfants perdus et bien entendu le vilain crocodile nous emmènent dans un monde imaginaire.

Les enfants qui ont pris beaucoup de plaisir à donner leur représentation ont été chaleureusement applaudis par leurs familles. Le Père Noël est venu de loin pour nous rendre visite apportant avec lui sa hotte emplies de cadeaux pour les enfants. Un moment de complicité et d'échange attendrissant avec le Père Noël. Le verre de l'amitié a été servi autour d'un buffet garni. Nous remercions tous les parents, les familles, les élus de leur présence et sommes infiniment émus de toute votre gentillesse et l'accueil que vous avez réservé à ce spectacle.

Toute l'équipe du "Petit Dampmartois"



Dam'Arts



L'association DAM'ARTS, créée en juin 2012, permet de pratiquer **la peinture** ainsi que **l'art floral**.

Les personnes adultes, débutantes ou confirmées, sont accueillies dans une salle du gymnase Roby. Les ateliers se déroulent dans une ambiance conviviale, chacun profite des conseils et du savoir faire des uns et des autres. L'atelier peinture fonctionne sans professeur.

Pour 2013, nous envisageons de faire venir en cours d'année des professionnels dans différentes expressions picturales qui viendront pour une journée complète nous faire bénéficier de leur savoir.

Une exposition de fin d'année de vos réalisations sera organisée le dimanche 26 mai 2013 au gymnase Roby lors de la fête au village.

En ce qui concerne **l'atelier art floral**, il bénéficie de l'enseignement d'une intervenante expérimentée dans le domaine.

L'association démarrée avec trois personnes en juin, en compte désormais 35 (24 en peinture et 11 en art floral).

Voici les jours et horaires où vous pouvez nous rejoindre :

Atelier peinture : lundi et jeudi de 14 h 00 à 17 h 00, samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (sauf le 4^{ème} samedi du mois, de 14 h 00 à 17 h 00).

Toute visite est la bienvenue.

Atelier art floral : 4^{ème} samedi du mois de 9 h 30 à 11 h 30.

Nous vous espérons !!!

Désireux d'accroître nos activités, nous envisageons d'ouvrir deux autres ateliers : un **atelier couture** ainsi qu'un **atelier mosaïque**. Ces ateliers fonctionneraient à raison d'une fois par mois le samedi après-midi. Nous invitons les personnes intéressées par ces techniques, à se faire connaître auprès de la présidente, madame Claudine LEFEBVRE :

Anima'scrap77

Ouverte depuis septembre 2012, notre association accueille désormais 11 inscrites.

Un samedi par mois nous nous offrons une après-midi « récréative » durant laquelle le partage et la bonne humeur nous encouragent pour créer de nouveaux projets.

Après avoir élaboré des pages en format 20 x 20 cm, un canvas de 40 x 40 cm nous proposons pour l'atelier du mois

de janvier le premier mini album de la saison sur le thème de Noël.

Nous espérons que cette nouvelle année 2013 fera prospérer notre association.

Merci à toutes les participantes pour leur enthousiasme qui ne fait que motiver notre créativité.

L'équipe d'Anima'scrap77



Ci-dessous, la rétrospective du premier trimestre :

8 septembre 2012 : participation au forum des associations, les premiers adhérents s'inscrivent.

22 septembre : soucieux du bien être de ses adhérents, l'association propose un **pot de bienvenue** qui rassemble toutes les personnes inscrites ou simplement intéressées par l'ouverture des ateliers.

24 septembre : l'atelier peinture ouvre ses portes.

29 septembre : premier atelier d'art floral.

13 au 21 octobre : afin de faire connaître les activités de l'association, une exposition peinture est organisée. Près de 200 personnes sont venues la visiter. Les thèmes abordés étaient le noir et blanc, Venise en couleur, interprétation d'une œuvre de maître.

Les 47 tableaux exposés présentaient différentes techniques, comme le pastel, l'huile ou le « floutage » qui suscita nombre de questions sur l'exécution.

Une dizaine de photographies, en noir et blanc venaient compléter l'exposition.

L'atelier d'art floral présentait une de ses compositions.

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



Merci.....

Une fois encore l'opération « Marché de Noël » au profit de l'**AFM TÉLÉTHON** a été un réel succès.

Nous avons déposé la coquette somme de 1 591€ le samedi 15 décembre à Saint Augustin siège de la coordination Nord Seine-et-Marne.

Je remercie tout particulièrement au nom des participants M. le Maire et les élus pour le prêt de la salle de la mairie qui nous permet une installation très confortable pour cette manifestation.

Merci également au personnel communal qui participe de près ou de loin à l'installation et à la diffusion de l'information. Merci à tous les participants qui avaient encore cette année travaillé

avec un grand cœur pour cette bonne cause !

Merci à tous nos visiteurs pour leur générosité !

Je vous donne rendez-vous les 7 et 8 décembre prochain pour un nouveau TÉLÉTHON et relevons le défi de faire encore mieux !

Je vous rappelle que vous pouvez toujours déposer vos anciens téléphones portables en mairie, ils sont démontés et traités au profit de l'AFM TÉLÉTHON.

Si vous aussi vous voulez participer n'hésitez pas à me contacter

E. MERCIER

Accréditation organisateur 077N047



Informations et Communications

CARTE RUBIS ET AMÉTYSTE



A partir du 1^{er} avril 2013 les cartes Rubis et Améthyste deviennent « Améthyste 4-5 » sur passe Navigo. Financées et attribuées par le Conseil général de Seine-et-Marne

pour faciliter la mobilité des personnes âgées, des anciens combattants, des veuves de guerre et des adultes handicapés, les cartes Rubis, Améthyste demi-tarif et Améthyste gratuité vont être progressivement remplacées par le nouveau forfait « Améthyste 4-5 », disponible sur passe Navigo.

Procurez-vous gratuitement votre passe Navigo :

Directement auprès des agences commerciales SNCF ou RATP en gares de Melun, Savigny le Temple, Chelles-Gournay ou Val d'Europe (remise immédiate).

En ligne sur le site www.navigo.fr (délai d'obtention de 3 à 4 semaines)

Par correspondance (délai d'obtention de 3 à 4 semaines) :

Soit en retirant un formulaire Navigo, disponible aux guichets des gares, Soit à l'aide du formulaire Navigo transmis par le Département aux actuels titulaires d'une carte Rubis ou Améthyste.

Bibliothèque sonore départementale de Meaux

De l'Association des Donneurs de Voix - Pour AVEUGLES ET MAL VOYANTS

La bibliothèque sonore de Meaux met gratuitement à la disposition des aveugles, des malvoyants, des handicapés moteurs de plus de 80% et des dyslexiques (avec certificat médical), plus de 3500 livres (catalogue adulte et catalogue jeunesse) enregistrés par des bénévoles sur CD MP3 et des revues. Les CD sont envoyés par la poste et sont à retourner de la même manière à la bibliothèque sonore (envois gratuits). Si vous êtes concernés ou si vous



connaissez des personnes de votre entourage qui pourraient être intéressées n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous indiquerons les modalités d'inscription et nous vous aiderons pour le choix des ouvrages.

Votre contact :

Catherine GIRARD - 06 83 03 06 41 - catherine.gi@hotmail.fr

Bibliothèque sonore départementale de Meaux : 9 rue Jean Bureau - BP 52 - 77103 Meaux Cedex - Tél : 01 64 33 02 64 - 77m@advbs.fr



Etat-Civil

NAISSANCES 2012

DIARRA Benoît, Paul, Henri	15 avril 2012
DUHAMEL Nino, Jules	20 avril 2012
DIABATE Madoussou, Djamil	25 avril 2012
ROSA--GODELIER Noémie, Manon, Shana	4 mai 2012
DESROZIERYS Ysée, Eva	28 mai 2012
NOGUEIRA MORAIS Cristiano	1 juin 2012
SABBATHE REMIR Charlotte, Aline, Marianne, Loucine	9 juin 2012
HORRIGAN Kira, Philomena	2 juillet 2012
DE KOGINE Amélie, Stéphanie, Denise	12 juillet 2012
BOURLIER Ismael, Claude	23 juillet 2012
MULLER Sacha	13 août 2012
MOTHIE Jade	20 août 2012
GUVENTI Su, Suzie, Véronique	23 août 2012
MULABA Trickson, Sydney	25 août 2012
POUPARD Clélia, Charlotte, Emma	4 septembre 2012
BEUDY Coline, Tessa	3 octobre 2012
LARBI-CHERIF GALLET Théo, Lancelot	23 octobre 2012
BARROCAL FERNANDEZ Mathilde	1 novembre 2012
NUEL Flavie	12 novembre 2012
RAILHET Florian Louis Roger	2 décembre 2012
DO REGO Thomas Gabriel	13 décembre 2012
CHOMYEZ Zoélie	17 décembre 2012
LANDU Adolo Christivie	19 décembre 2012
LEPARC Sacha Guy Michel Georgi	19 décembre 2012
LANGEVIN Andréa Alizée Ambre	26 décembre 2012

MARIAGES 2012

DUC DODON Jean-Louis, Pierre, Denis et GARRIN Catherine	21 avril 2012
PANIS Stéphane, Régis, Richard et GENTIL Myriam, Sandrine	12 mai 2012
NÉBRI Max, Norbert et FAYE Lucile, Mireille	7 juillet 2012
GUVENTI Erol, Sébastien et DEBAS Manon, Céline	28 juillet 2012
MALLIET Vincent, Patrick et TOSHEVA Zhenya, Blagoeva	28 juillet 2012
CLOUTIER Mathieu, Joseph, René et LAFOND Laure	18 août 2012
BOURDICAUD Sébastien, Guy, Lucien et HALLOCHE Nathalie, Denise	3 novembre 2012

DÉCÈS 2012 - 2013

BONTEMPS Daniel, René	50 ans
BOUQUILLON Carmen née RUIZ GONZALEZ	96 ans
BOURTAYRE André, Jean-Baptiste	81 ans
DUNAND Suzanne née PAUL	104 ans
FOLLENFANT Paloma née VIDAL	96 ans
JOURDAN Rolande, Raymonde, Camille née LEBARC	100 ans
LACOMBE Françoise, Michèle née BIDAUD	52 ans
LECOMTE Colette, Adrienne, Marie née VERSOGNE	83 ans
MARTÉGANI Serge, Gaëtan	85 ans
MERCIER Janine Eugénie née MARTIN	88 ans
MOREAU Paulette, Olive née HUDENT	84 ans
PAUTRAT Guy, Gaston	83 ans
PILLET Rolande, Marie, Louise, Andrée née FAVAL	80 ans
SAMUEL Suzanne, Augustine née CHENEL	89 ans
VATHÈRE Henriette, Solange née MASSON	99 ans
ANTOINE Fernande Renée née DEMARQUE	90 ans
BERAUD François	24 ans
BERNARD Jean-Claude	71 ans
BERNHART Jean, Lucien	89 ans
BRABANT André, Julien	89 ans
BRANDON Jean	86 ans
DEPLUS Claude, Maurice	81 ans
DOUBLIER Jean, Eugène, Jacques	71 ans
DUMÉNIL Paulette, Renée née MASSIOT	94 ans
GAGET René, Gaston	88 ans
GOTTINI Odette, Etienne, Andrée née AUDOIS	86 ans
LABOUR Natalina née COLLE	92 ans
LEMOINE Andrée, Francine née FEUGER	92 ans
LENNON Madeleine, Aline née TAGUEL	84 ans
ROBERT Alexandra, Madeleine, Suzanne	40 ans
SANCHEZ Liberada née LOPEZ	88 ans
STERN Daniel, Germain, Louis	72 ans
BOURDON André, Georges, Edmond	76 ans
DEKIEN Charlotte, Laurencia née GALY	97 ans
MORIN Jacqueline Roberte Germaine Claire née BOUCHET	92 ans

Maison des Adolescents adobase UN LIEU POUR ADOS ET LEURS PARENTS

Un ado grandit, s'émancipe. Ce passage peut devenir difficile, une aide extérieure pourrait alors vous être utile.

La Maison des Adolescents et son équipe pluridisciplinaire reçoit les jeunes de 11 à 25 ans, seuls ou accompagnés de leurs proches, ainsi que les parents seuls.

Cet accueil (confidentiel et gratuit, anonyme si demandé) vous est proposé, au : Centre Social Intercommunal - 2 avenue Emile Cloud - 77700 Serris - Tél : **01.60.26.12.38** - Tous les mercredis de 17 h 30 à 19 h. www.adobase.fr

Des professionnels compétents dans la prise en charge des adolescents accueillent en binôme, écoutent, conseillent et peuvent orienter et accompagner les jeunes et leur familles vers une prise en charge adaptée et ce, quel que soit le motif de leur demande.

Il suffit parfois de parler à un tiers pour dédramatiser une situation.

Renouer les liens, renégocier, apaiser les conflits est toujours possible, afin de vivre ensemble une période d'adolescence plus sereine, constructive et dans la compréhension de chacun.

Car grandir, c'est aussi le début de l'autonomie, de l'amour, de la sexualité, des passions mais aussi d'inquiétudes quant à l'avenir ...

Bibliothèque Municipale ; des livres pour tous

La bibliothèque est ouverte en dehors des vacances scolaires le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 10 h à 11 h 30.

Un abonnement annuel de 10 € par an et par famille vous sera demandé.

Nous avons de nombreux livres pour la jeunesse, des romans, des bandes dessinées, des ouvrages historiques, des biographies etc. ... Chaque année nous renouvelons notre stock avec les dernières nouveautés.

Venez nombreux et nombreuses nous rendre visite.



Autorisation de sortie de territoire (AST)

Les autorisations de sortie de territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées.

Il va de même pour le laissez-passer préfectoral qui pouvait encore être délivré pour les mineurs de moins de 15 ans qui se rendaient, sans titre, en Belgique, en Italie et en Suisse. D'un point de vue pratique, un mineur français pourra franchir les frontières sans AST, mais : muni de son seul passeport en cours de validité ; ou avec sa seule carte nationale d'identité en cours de validité. En effet, le

mineur français, bénéficiaire du droit à la libre circulation prévu par la directive 2004/38 CE du 29 avril 2004, peut circuler librement dans l'ensemble de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, au Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint-Marin et au Saint-Siège (pour de plus amples informations, les demandeurs seront invités à consulter la rubrique « entrée et séjour » du site « Conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes).

Ne jetez plus vos cartouches d'imprimantes - Recyclez-les !!!



L'association « Le cycle-vie » de Thorigny sur Marne organise la collecte de cartouche.

Ainsi vous ferez un geste pour l'environnement :

Vous éviterez à vos cartouches d'être détruites ou incinérées, Vous offrez à l'association écologique locale, qui développe des projets de solidarité et de développement durable,

Vous fournirez à une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire le matériel pour leur recyclage et la revente à prix réduits (voir site société POLYTECH),

Vous participerez activement à la réduction des déchets.

L'association a mis à votre disposition une boîte de collecte dans votre Mairie.

Anticipez vos demandes de Carte Nationale d'Identité et Passeport



Il serait dommage de ne pouvoir partir à l'étranger pour vos vacances car vos papiers officiels d'identité ne sont plus valables. Pensez dès maintenant à demander le renouvellement de ces documents car

les délais peuvent être longs à l'approche des congés d'été. La liste des pièces requises est disponible en mairie ou sur notre site internet www.dampmart.fr

Profitez des activités de la Base de Loisirs de Jablines !

Vous avez la possibilité d'accéder à la Base de Loisirs grâce à la carte d'entrée GIIA (Groupement Intercommunal de Jablines-Annet dont Dampmart fait partie). Cette carte nominative à tarif préférentiel est délivrée par

votre mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité (cela concerne chaque personne du foyer âgée de plus de 3 ans, la gratuité étant accordée aux moins de 3 ans).

Mairie de Dampmart 7 rue de Château

Tél. : **01 64 30 13 45**

Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr



Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMÉ AU PUBLIC

Jedi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : (permanence état civil) de 9 h - 12h 30

Centre de loisirs – Cantine 01 60 31 13 83

Le Maire et les adjoints reçoivent les Dampmartois sur rendez-vous

Navette hebdomadaire

Nous vous rappelons que le dernier vendredi de chaque mois, nous avons mis en place un autocar de 15 places maximum à destination du Marché de Lagny sur Marne. Soit les vendredis 22 février, 29 mars, 26 avril, 31 mai et 28 juin. Les autres vendredis le circuit habituel est inchangé. Une participation de 2 euros aller/retour est demandée. La vente des tickets se fait à l'accueil de la Mairie. Les cartes Rubis, Améthyste et Fuchsia donnent la gratuité aux porteurs de celles-ci.

Circuits

ALLER

9 h 30	Les Lions
9 h 32	Eglise
9 h 35	Hazard (bâtiment)
9 h 37	Lambuis
9 h 39	Juliette Vadel
9 h 50	Intermaché
9 h 55	Franprix
10 h 00	Marché de Lagny sur Marne



RETOUR

11 h 00	Marché de Lagny sur Marne
11 h 10	Intermaché
11 h 15	Franprix
11 h 25	Les Lions
11 h 30	Eglise
11 h 33	Hazard (bâtiment)
11 h 35	Lambuis
11 h 37	Juliette Vadel
11 h 40	Daniel Leduc
11 h 45	Place des Ormes

